

Dispositif ULIS PRO



Diplôme préparé

CFG (Certificat de Formation Générale)

Durée de la formation

1 an

Public concerné

Elèves sortant du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) collège

Activités

- Intégrer en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap au niveau lycée professionnel.
- Développer la socialisation au sein d'un établissement ordinaire.
- Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle sociale du jeune.
- Développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie et amélioration des capacités de communication.
- Offrir aux jeunes une continuité de leur parcours scolaire centré sur les apprentissages scolaires et professionnels.
- Permettre l'acquisition d'une qualification professionnelle ou d'une reconnaissance de compétences professionnelles :
 - En intégrant les jeunes, dont le projet professionnel est défini, dans une formation professionnelle.
 - En permettant aux jeunes, dont le projet professionnel n'est pas défini, une découverte des différentes filières professionnelles offertes par la carte des formations des lycées des Muges.
- Viser si possible, une qualification professionnelle par l'obtention d'un CAP et une insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise à l'aide des compétences acquises durant la scolarité.

Objectifs

Les ULIS Pro accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation adaptée. Les ULIS Pro sont un dispositif permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

Période de stage

9 semaines

Effectifs

10 places

Modalités de formation

- C'est un dispositif qui implique une participation à des temps d'atelier dans des lieux d'apprentissage professionnel ordinaires de l'établissement ou d'établissements extérieurs suivant les capacités et le projet du jeune.
- Tous les vendredis de l'année scolaire un point est fait sur le projet professionnel de l'élève.
- 3 périodes de stages sont prévues dans l'année, modulables suivant le projet du jeune.
- Visites d'entreprises

Méthodes pédagogiques

L'élève suit un enseignement adapté dispensé en petits groupes par l'enseignant spécialisé coordonnateur du dispositif.
Les élèves bénéficient de l'aide d'une AVS-CO à temps plein.
Le parcours scolaire pourra durer entre deux et trois ans.
En tenant compte des acquis des jeunes, les contenus font référence aux programmes de l'Education nationale sur la base de 21h par semaine.

Poursuite d'études


Suite à leur projet d'insertion et de leurs possibilités, les jeunes d'ULIS peuvent envisager d'entrer en CAP avec un soutien ULIS, ou poursuivre dans un établissement médico-social dispensant des formations professionnelles

Débouchés professionnels

Les perspectives d'insertion professionnelle, pour les élèves en situation de handicap, plus encore que pour les autres, dépendent fortement de la possibilité pour eux d'effectuer des stages en entreprise. L'élève pourra ainsi trouver un emploi dans un milieu ordinaire (en contrat d'apprentissage, éventuellement en entreprise adaptée) ou en milieu protégé.



Lieu de la formation

 Lycée Professionnel DOM SORTAIS
Beaupréau-en-Mauges
Pour le découvrir, [cliquez ici](#).

Valeur ajoutée de l'établissement

Internat
Pour le découvrir, [cliquez ici](#).

Calendrier d'inscription

À partir de janvier pour une entrée en septembre de la même année.
[En savoir plus.](#)

Tarif

Pour accéder aux tarifs, [cliquez ici](#).

Accès Handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contactez-nous pour plus d'informations
02 41 71 35 36

www.domsortais.fr

